

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale
19 mai 2016 - Mairie de Saint-Chef

Présents :	
NOM Prénom	Fonction/Collectivité/Structure
N'KAOUA Pascal	Président Agence de Mobilité Nord Isère / CDRA BRD
REY Eugène	Vice-Président Agence de Mobilité Nord Isère / CAPI / CDDRA IPA
MANSIAUX André	Trésorier Agence de Mobilité Nord Isère / CLD BRD
GRZYWACK Pascal	CDDRA IPA / Délégué titulaire
VITTE Gérard	CDDRA VDD / Délégué titulaire
CUISENIER Laurent	IPA, CCBD / Délégué titulaire
PRIMARD Monique	VDD, CCVT / Délégué titulaire
SAVELLI Marie-Christine	VDD, CCVH / Déléguée titulaire
GIROUD Christian	BRD CC Pays des couleurs / Délégué titulaire
DAUTRIAT Alain	BRD CCIC Isle Crémieu / Délégué titulaire
COCHET Christian	CLD VDE / Délégué titulaire
FERRARIS Patrick	IPA CCBD / Délégué suppléant
ALLAGNAT Henri-Denis	Conseiller municipal, Saint-Chef
BESANCON Cindy	Animatrice Agence de Mobilité du Nord Isère
BONNARD Olivier	Conseiller régional, Maire de Creys-Mépieu, Président de la CCPC
BRUN Olivier	Ambassadeur de l'Agence de Mobilité
BRY Maud	Assistance communication Agence de Mobilité du Nord Isère
CAPPE Frédéric	Maire de Saint Jean de Soudain
DEVILLARD Patrick	Commissaire aux Comptes, Nord-Isère Expertise
DIODONNAT Mathilde	Directrice Agence de Mobilité du Nord Isère
DURAND Stéphane	Conseiller municipal, Tignieu-Jameyzieu
FAVIER Maria	Adjointe développement durable et citoyen, Les Avenières
FAVRE Aurélie	Adjointe au maire, Brangues
GUILLOT Orélie	Animatrice Agence de Mobilité du Nord Isère
LHUILIER Jean-Paul	APIE
MOYNE-BRESSAND Alain	Député de l'Isère, Maire de Crémieu
NARANCITCH Stéphane	Adjoint, Saint André Le Gaz
PELLERIN Anne-Marie	Conseillère municipale, Saint Jean de Bournay
POMME Gilbert	Adjoint au Maire de Tignieu-Jameyzieu
REYNAUD Philippe	Conseiller régional, Adjoint au Maire de Tignieu-Jameyzieu

TAINTURIER Timothée	Chargé de mission, CLD Nord Isère
VALENTIN Guy	APIE
VANDEPITTE Philippe	Département 38
VIAL René	Maire de Corbelin, VP Mobilité CCPC
VIDON Martine	Conseillère municipale, Courtenay
VIDON Robert	Ambassadeur de l'Agence de Mobilité
Excusés :	
BOUCLY François	Vice-Président Agence de Mobilité Nord Isère / CDDRA VDD
SERRE-COMBE Sylvain	Trésorier-Adjoint Agence de Mobilité Nord Isère / CCI Nord-Isère
ROLLAND Noël	Maire de Saint Chef / IPA, CCBD / Délégué titulaire
BERENGUER Claude	AOT CAPI / Délégué titulaire
GIRARD Thierry	VDD CCVG / Délégué titulaire
BOYER Pierre-Olivier	CLA IPA / Délégué titulaire
BOUILLOT Didier	Succieu
FRACHON Marie-Christine	Rochetoirin
NEUDER Yannick	Conseiller régional
GUILLOT Magali	Conseillère départementale
ALVERGNAT Clément	Région Auvergne-Rhône-Alpes
GAUTRONNEAU Yvan	Ambassadeur de l'Agence de Mobilité

Les noms surlignés en gris sont les membres titulaires ou délégués.

11 délégués sont présents. François Boucly et Sylvain Serre-Combe, délégués titulaires et membres du Conseil d'Administration, ont donné leur pouvoir à Pascal N'Kaoua, Président de l'Agence. Le quorum est atteint.

Ordre du jour

L'Assemblée générale est présidée par Pascal N'KAOUA en qualité de Président de l'Agence de Mobilité du Nord Isère.

Le Président de l'Agence présente l'ordre du jour :

- ✓ Rapport moral 2015 et Rapport d'activité 2015
- ✓ Rapports financiers 2012 à 2015 et rapport du commissaire aux comptes sur les exercices 2012 à 2015, affectation des résultats
- ✓ Programme d'actions 2016
- ✓ Budget prévisionnel 2016
- ✓ Election partielle du Conseil d'Administration (2 postes non pourvus)
- ✓ Questions diverses et échanges avec la salle

Les rapports présentés sont disponibles en téléchargement sur le site de l'Agence, dont le lien a été envoyé avec la convocation, depuis le 2 mai 2016 : rapport d'activité 2015, rapports financiers 2012 à 2015, rapport du commissaire aux comptes sur les exercices 2012 à 2015, plan d'action 2016, budget prévisionnel 2016 (www.mobilite-nord-isere.fr, rubrique L'Agence > Nos documents).

Les diaporamas présentés à l'Assemblée générale sont en annexe.

L'équipe de l'Agence :

- Mathilde DIOUDONNAT, directrice
- Orélie GUILLOT, animatrice covoiturage/PDIE
- Cindy BESANCON, animatrice modes doux
- Maud BRY, assistante de communication en alternance à l'Agence

Rapport moral 2015 et Rapport d'activité 2015

Le Président présente le rapport moral de l'Agence, ainsi que les réorientations suite à l'audit réalisé en 2014.

L'équipe d'animation présente les axes thématiques de l'Agence et les actions réalisées en 2015. Une carte de synthèse présentant la localisation des actions est commentée.

Eugène Rey, vice-Président de l'Agence, présente un bilan des actions réparties par axe thématique et territoire. Il illustre par des exemples d'actions le suivi des recommandations de l'audit.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Après lecture des données du rapport moral 2015 et du rapport d'activité 2015, l'Assemblée générale approuve les rapports. Il est donné quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice écoulé.

Résultat du vote : 13 pour



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rapports financiers 2012 à 2015 et rapport du commissaire aux comptes sur les exercices 2012 à 2015, affectation des résultats

André Mansiaux, Trésorier de l'Agence, présente le rapport financier de 2015, composé du compte de résultat et du bilan. L'Agence de Mobilité a un excédent de 27 988 €.

Patrick Devillard, Commissaire aux comptes de l'Agence, nommé suite à la délibération de l'Assemblée générale du 11 juin 2015, présente son rapport financier des exercices 2012 à 2015.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Après lecture des rapports financiers des exercices 2012, 2013, 2014 et 2015, après lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les exercices 2012, 2013, 2014 et 2015, l'Assemblée générale approuve les rapports.

Résultat du vote : 13 pour



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice 2015, qui s'élève à 27 988 €, et ceux des exercices 2012, 2013 et 2014 de la manière suivante :

- 124 575 € sont affectés à un fond dédié permettant de compenser la trésorerie négative due au décalage important de plusieurs mois entre la réalisation des actions et le paiement des subventions correspondantes
- 60 000 € sont affectés à un fond dédié permettant de cofinancer de nouveaux projets non identifiés à ce jour et dont l'opportunité pourrait se présenter
- le solde de 130 832 € est affecté au fond associatif

Résultat du vote : 13 pour



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Programme d'actions 2016

Eugène Rey introduit le plan d'action pour 2016, qui se trouve en continuité des actions menées en 2015.

Mathilde Dioudonnat, Directrice de l'Agence, présente les axes thématiques prévus pour 2016 et leurs principales actions, ainsi que les nouveautés notables par rapport à 2015.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Après présentation du programme d'actions pour 2016, l'Assemblée générale approuve le programme d'actions tel qu'il lui a été présenté.

Résultat du vote : 13 pour



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2016

André Mansiaux présente le budget prévisionnel pour 2016, montrant les dépenses et recettes prévues. La présentation montre également les produits et charges, afin de permettre une comparaison avec le budget de 2015.

CINQUIÈME RÉOLUTION

Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2016, l'Assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Résultat du vote : 1 abstention (Pascal Grzywack), 12 pour



Cette résolution est adoptée à la majorité.

Election partielle du Conseil d'Administration

L'Assemblée générale du 23 juin 2014 a permis d'élire seulement 5 membres du Conseil d'Administration au lieu des 7 prévus dans les statuts de l'Agence, ce en raison d'un manque de candidats. Aucun candidat ne s'est présenté à l'Assemblée générale du 11 juin 2015.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'élire les 2 membres manquants.

Les candidats sont :

- ✓ Gérard VITTE, maire de Saint-Didier de la Tour, Vice-Président Aménagement et Déplacements à la CC des Vallons de la Tour, représentant le territoire des Vals du Dauphiné à l'Agence
- ✓ Laurent CUISENIER, conseiller municipal délégué à la mobilité et aux déplacements doux à Bourgoin-Jallieu, membre de la commission mobilité CAPI (sous réserve d'approbation)

SIXIÈME RÉOLUTION

Après présentation des candidats, et en l'absence d'autres candidats, il est proposé d'élire Gérard VITTE et Laurent CUISENIER au Conseil d'Administration.

Résultat du vote : 13 pour



Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses et échanges avec la salle

Etant donné les changements institutionnels actuels et à venir sur le territoire de l'Agence, le nouveau Conseil d'Administration devra travailler sur les conséquences, notamment financières, pour l'Agence. Le Président de l'Agence évoque les pistes de travail :

- Fin des CDDRA et fusion des Communautés de communes: 3 EPCI (au lieu de 8 actuellement) remplacent les 3 CDDRA
 - ⇒ Conséquence: fin des subventions des CDDRA
 - ⇒ Enjeu: remplacer les subventions des CDDRA par des subventions des 3 nouveaux EPCI
- Transfert de compétence du Département à la Région (1er janvier 2017)
 - ⇒ Question : transfert de la subvention du Département à la Région ?
 - ⇒ Enjeu : le transfert de subvention accompagne le transfert de compétence
- Fin des CLD, mais remplacés par des conseils de développement à l'échelle des CC
 - ⇒ Conséquence financière: aucune
- Baisse progressive ou suppression des financements
 - ⇒ Enjeu : sécuriser les financements de l'Agence

Les présentations et la suite des échanges donnent lieu à des questions et commentaires des participants.

- Pourquoi l'existence d'un résultat excédentaire ?
 - ⇒ Réponse de l'Agence : il existe deux cas de figure concernant le versement des subventions :
 - La subvention est directement liée à la dépenses (ex : poste de directrice)
 - La subvention est plus un type de cotisation lié à l'atteinte des objectifs et non à la dépense, ce qui peut donner lieu donc à un résultat excédentaire.
- Olivier Bonnard, Président de la CCPC, estime, à propos du schéma directeur modes doux que l'Agence souhaite réaliser à l'échelle du Nord-Isère, que l'on est bien sévère avec les élus : beaucoup de choses ont été faites concernant le vélo sur la CCPC, notamment avec la ViaRhôna. Par ailleurs, les transports en commun ne sont pas forcément la solution, comme le montre le problème des cars qui voyagent parfois à vide.
 - ⇒ Réponse de l'Agence : l'Agence reconnaît bien entendu que des aménagements pour les vélos ont déjà été réalisés par les collectivités ; la CAPI et la CCVT ont d'ailleurs leur propre schéma modes doux. Ce nouveau schéma, qui partira de l'existant, permettra de structurer et coordonner à l'échelle de tout le Nord-Isère les aménagements réalisés ou à réaliser et de combler les manques là où c'est opportun.
- Les animations pour les enfants dans les écoles sont très pertinentes, car la pédagogie passe par les enfants.
- Les actions de covoiturage : Alain Moyne-Bressand demande s'il existe des évaluations des actions réalisées et si les parkings de covoiturage fonctionnent.
 - ⇒ Réponse de l'Agence : à ce jour, les évaluations réalisées sur l'impact des actions de l'Agence sur la pratique du covoiturage consistent à mesurer l'évolution du nombre d'inscrits sur les sites de covoiturage. Cependant, il est parfois difficile de faire le lien direct entre les actions et les nouvelles inscriptions, d'autant que d'autres acteurs, comme la CAPI, peuvent aussi

avoir un rôle. Concernant les parkings de covoiturage, sans comptage proprement dit réalisé, on sait quels sont les parkings qui fonctionnent bien voire sont saturés et ceux qui marchent moins bien. Il est prévu cependant sur l'année à venir que l'Agence améliore ses procédures d'évaluation.

- Gilbert Pomme, élu de Tignieu-Jamezieu, estime que l'élu doit être « modélisant » en pratiquant le covoiturage. Concernant l'aide à l'achat de VAE en 2016, les VAE VTT sont exclus du dispositif d'aide. C'est dommage car les VTT peuvent aussi être utilisés sur les trajets domicile-travail et permettre de sortir des sentiers battus pour se rendre au travail.
 - Maria Favier, élue aux Avenières, souligne que le cheminement modes doux identifié par l'Agence dans le cadre de son accompagnement de la commune des Avenières a été validé par les collégiens, montrant la pertinence de ces choix.
 - Concernant les financements de l'Agence et la baisse de deux des trois territoires :
 - Olivier Bonnard rappelle qu'à la création de l'Agence de Mobilité, il avait été convenu que les trois territoires financeraient l'Agence à part égale. Or, aujourd'hui, IPA et VDD ont décidé de diminuer leur financement de l'Agence. Pour Olivier Bonnard, BRD devrait donc également financer moins ; il déplore ne pas en avoir été informé.
 - Philippe Reynaud, conseiller régional et élu de Tignieu-Jamezieu conseille de se mettre d'accord sur un mode de financement pérenne à l'Agence, afin d'éviter que chacun change les règles dans son coin. Il faut redéfinir les règles en concertation avec les intercommunalités, en organisant un comité de pilotage.
 - Christian Cochet souligne qu'il est possible que des communes partent encore du territoire : il faut prendre en compte cette possibilité pour que ces changements ne modifient pas à chaque fois les règles de financement de l'Agence.
 - Olivier Bonnard souligne que dans le futur, les associations pourront demander des financements aux EPCI sur des projets (et non pas du fonctionnement, c'est-à-dire du financement de poste).
- ⇒ Réponse de l'Agence : si la règle d'équilibre financier entre les trois territoires a changé, l'Agence n'en a pas pris l'initiative, mais en subit les conséquences. L'Agence n'a pas communiqué sur ces baisses de subvention en raison des contraintes de calendrier (les notifications officielles se faisant toujours attendre pour certaines) et du fait que 2016 est une année de transition, qui donnera de toute façon lieu à de nouveaux interlocuteurs et de nouvelles règles concernant les financements de l'Agence en 2017. Dans tous les cas, l'Agence associera l'ensemble des collectivités concernées afin de définir les nouvelles règles pour 2017.

L'Assemblée générale est invitée à se réunir autour d'un buffet et d'un verre de l'amitié.

Fait à La Tour du Pin, le 6 juin 2016

Le Président, Pascal N'KAOUA

